

Cette fiche permet d'attester que les équipements de protection individuelle ont été remis par la Société Voromailala Fitaterana au personnel, soit au moment de la prise de fonction soit lors de leur renouvellement conformément au procédure de dotation des EPI.

☐ Nouvelle dotation

☒ Renouvellement.

Nous attestons que JEAN LOUIS

Fonction : A.Parc

Lieu de travail : à Sambava

A reçu les équipements de protection individuelle suivant :

Liste des équipements.		Nombre	Validité	Date de renouvellement	A utiliser pour
Casque					
Lunettes					
Protection auditive					
Combinaison					
Chaussures					
Gant		1		26/09/2025	Contrôle CC
Harnais					
Gilet		1	14/05/2025	26/09/2025	Contrôle CC

CONSIGNES GÉNÉRALES :

1. Les protections sont mises à votre disposition pour protéger votre santé.
2. Cet équipement doit être porté suivant les indications ci-dessus.
3. Vous devez vérifier à le maintenir en bon état.
4. En cas d'usure anormale, veuillez à le signaler à votre responsable.

Je m'engage à les porter, à en prendre soin et à signaler tout défaut ou dysfonctionnement.

Le Salarié	Le Responsable de Suivi	La Direction
Nom et prénoms : Jean Loui	Nom et prénoms : R.Sisto	Nom et prénoms :
Fonction : A.Parc	Fonction : Rsp HSSE	Fonction :
Signature :	Signature : 	Signature :

